

**Christine GIBERT,
Maire de Lesches,
et
l'équipe
municipale
vous présentent
leurs meilleurs
vœux pour 2024**

BULLETIN

Bulletin Municipal de Lesches
n° 2023/12
Décembre 2023

Théâtre à Lesches

« Café des sports »

27 janvier 2024

Frisson Baroque

Eglise de Lesches

02 février 2024



*Bonnes fêtes
de fin d'année*



MARNEetGONDOIRE
communauté d'agglomération



EDITO

Chers Leschoises et Leschois,

Comment se projeter sur 2024 sans faire un bilan lucide de l'année qui se termine ?

Il est clair que tout ne tourne pas rond sur notre planète : des guerres qui s'éternisent et d'autres qui apparaissent, une inflation qui réduit notre pouvoir d'achat et un dérèglement climatique qui s'accélère avec des alternances de sécheresses et de pluies intenses, des températures 'record' dans les océans...

Nous allons devoir changer radicalement nos habitudes de vie et de consommation afin de léguer à nos enfants une planète viable.

Le rôle des élus est d'impulser ce changement, de l'organiser et de le mettre en œuvre.

A l'échelle de notre territoire, il faut souligner le dynamisme et l'anticipation de notre communauté d'agglomération (CAMG).

Des études d'ampleur sont prêtes à aboutir et de grands chantiers sont déjà lancés.

On peut citer :

- L'unité de méthanisation du SIAM (traitement des eaux usées) qui fonctionnera dès 2024
- Le réseau de récupération de la chaleur fatale de l'incinérateur du SIETREM (ordures ménagères).

Ce sont des milliers d'habitations, des entreprises, des écoles-collèges-lycées, des bâtiments publics et même un centre aquatique qui vont être chauffés par une énergie en grande partie renouvelable.

Afin de répondre au véritable défi que représente le changement climatique, la CAMG a élaboré un PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial). Ce plan a pour but d'organiser toutes les actions en vue de baisser notre consommation d'énergie couplée à une production d'énergie renouvelable grâce à la géothermie, la biomasse, le solaire thermique et photovoltaïque installés sur les toitures des bâtiments publics et privés, en ombrières sur les parkings ou encore déployés en fermes solaires...

Il est à noter que la CAMG a mis en place un service d'accompagnement gratuit et personnalisé pour les projets de rénovation énergétique, destiné aux particuliers et aux professionnels.

Ainsi, chacun et ensemble, contribuons à la transition énergétique !

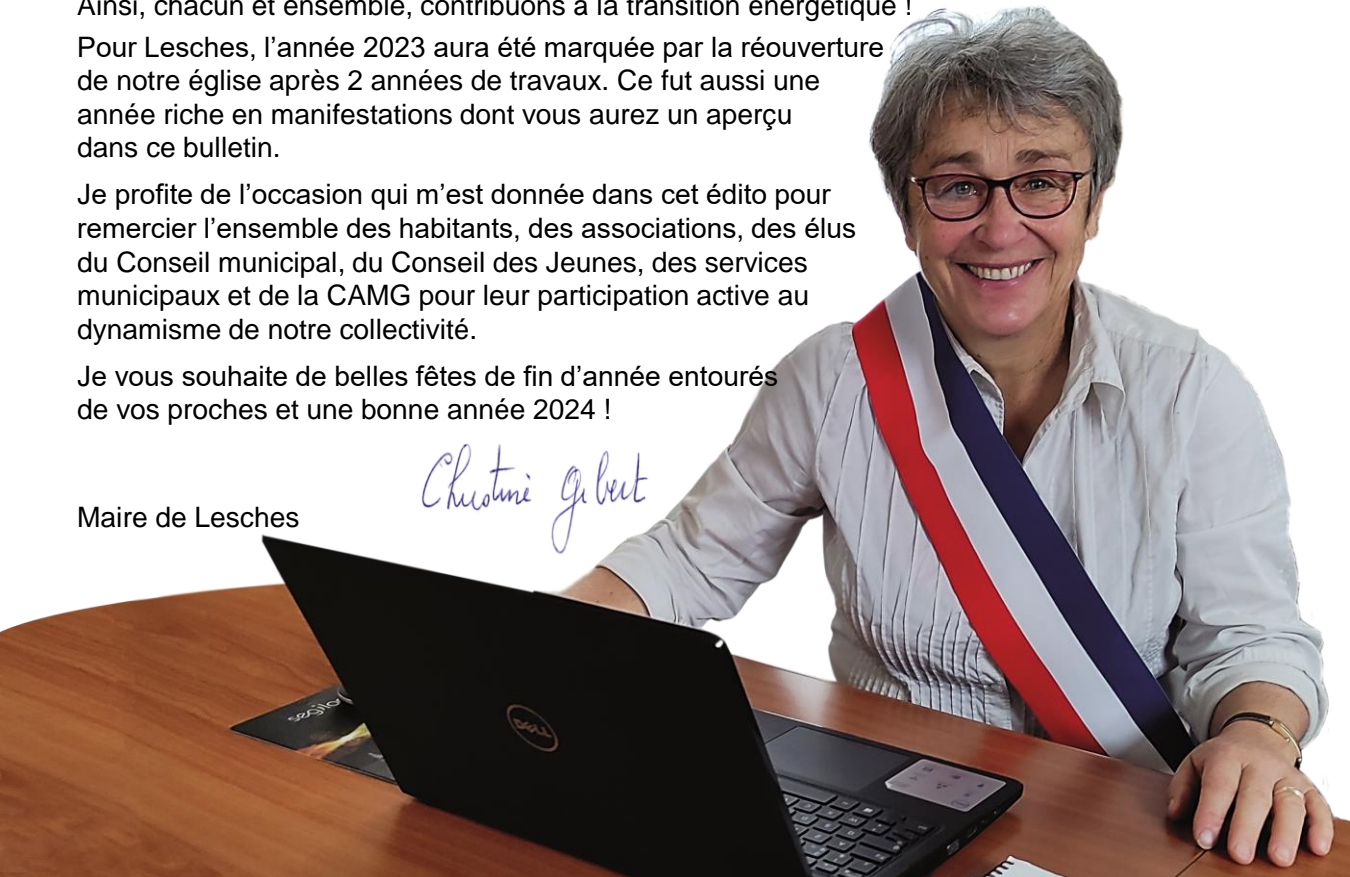
Pour Lesches, l'année 2023 aura été marquée par la réouverture de notre église après 2 années de travaux. Ce fut aussi une année riche en manifestations dont vous aurez un aperçu dans ce bulletin.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée dans cet édito pour remercier l'ensemble des habitants, des associations, des élus du Conseil municipal, du Conseil des Jeunes, des services municipaux et de la CAMG pour leur participation active au dynamisme de notre collectivité.

Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année entourés de vos proches et une bonne année 2024 !

Maire de Lesches

Christine Gilbert



ECOLE

Rentrée des classes 2023 - RPI Lesches-Jablines

Depuis la rentrée de septembre, le groupe scolaire Marcel Pagnol de Lesches accueille 47 élèves de maternelle répartis en 2 classes.

- Madame Blot, directrice pour la 3^e année consécutive, a en charge une classe à 3 niveaux, 23 enfants
- Madame Sassady accueille 24 élèves de petite et moyenne sections.

Les deux enseignantes ont chacune un agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) pour les assister dans l'accueil et l'encadrement des jeunes enfants.

Le groupe scolaire Jacques-Yves Cousteau de Jablines accueille les élémentaires dans 4 classes, 81 enfants :

- Madame Colombera pour les CP et CE2
- Madame Poncet, la directrice, pour les CE1
- Madame Lefranc pour les CM1
- Monsieur Gonzalez pour les CE2 et CM2

Il s'est opéré un petit changement au niveau du transport des enfants entre les deux écoles, puisque le RPI est désormais desservi par un circuit scolaire spécial (CSS) géré et financé par le Département. Exit la ligne régulière dont nous subissons certains aléas comme des retards récurrents.

Dans ce cadre, le RPI continue de financer le poste de l'accompagnatrice, le seul changement pour les parents est l'**achat d'une carte Scol'R** à la place de la carte Imagine R.

Je m'associe à l'ensemble des élus de Lesches et Jablines pour souhaiter aux équipes pédagogiques et à l'ensemble des élèves une excellente année scolaire 2023/2024.

Christine Gibert
Présidente du SIRP*

**SIRP : Syndicat Intercommunal du Regroupement Pédagogique = RPI*

URBANISME

Révision du PLU

Le nouveau PLU a été arrêté par le Conseil Municipal le 10/10/2023.

Le déroulement de la procédure se poursuit et le dossier PLU a été soumis pour avis aux Personnes Publiques Associées (services de l'État, chambre d'agriculture ...) qui ont jusqu'à mi-mars 2024 pour répondre.

Une enquête publique sera ensuite organisée, avec le rapport du commissaire enquêteur attendu pour début juin 2024.

L'approbation du nouveau PLU est prévue pour fin juin 2024, il deviendra donc exécutoire.

Enquête publique en vue de la création d'un port de plaisance et de son quartier périphérique sur la commune de COUPVRAY

Ce projet représente une extension importante de la commune de Coupvray côté Lesches.

Sa réalisation est prévue sur une surface d'environ 25.000 m² avec :

- **Un port de plaisance d'une centaine d'anneaux sur le canal de Chalifert**
- **Une extension urbaine de 260 logements et maisons situés de part et d'autre de la route départementale**
- **800 m² de commerces.**

L'enquête publique est prévue du 15 décembre 2023 au 15 janvier 2024

Vous pouvez prendre connaissance du projet en mairie de Lesches aux heures d'ouverture.

Un registre d'enquête publique est à votre disposition afin de formuler vos observations et donner votre avis.

Cette enquête est conduite par un commissaire enquêteur qui va tenir des permanences dans les mairies suivantes :

- Coupvray : le 15/12/2023 de 9h à 12h
le 15/01/2024 de 14h à 17h
- **Lesches : le 22/12/2023 de 9h à 12h**
- Esbly : le 06/01/2024 de 9h à 12h.

Les conclusions du commissaire enquêteur sont attendues pour le 14 février 2024 au plus tard.

Point d'avancement du projet de « La clef des champs »

Ce projet de 10 maisons individuelles se situe derrière le parking du centre.

L'aménageur a déposé en juillet 2023 une demande de permis d'aménager.

Ce dernier a été instruit par le service d'urbanisme de Marne et Gondoire et a été validé début novembre 2023.

L'aménageur organisera une réunion publique de présentation du projet et du déroulement des travaux dans le courant du premier trimestre 2024.



ÉLECTIONS

Élections Sénatoriales du 24 septembre 2023

Le Sénat est l'une des deux assemblées qui composent le Parlement et participent au processus d'élaboration et de vote des lois.

Le département de Seine et Marne possède 6 sièges au Sénat qui ont été renouvelés.

C'est un vote qui a eu lieu à Melun, obligatoire pour les «grands électeurs» qui y ont participé avec 3326 votants, dont 3 élus municipaux de Lesches.



Résultats du vote :

- | | | |
|---------------------|------------------------------|-----------------|
| • Anne Chain-Larché | - Les Républicains | - réélue |
| • Pierre Cuypers | - Les Républicains | - réélu |
| • Vincent Eblé | - Rassemblement de la Gauche | - réélu |
| • Marianne Margaté | - Rassemblement de la Gauche | - nouvelle élue |
| • Louis Vogel | - Horizon | - nouvel élu |
| • Aymeric Durox | - Rassemblement National | - nouvel élu |

Élections Européennes du 9 juin 2024

Elles se tiendront en mairie, afin d'élire les 81 eurodéputés français parmi les 720 qui composent le futur Parlement européen.

Le **Parlement européen** est l'[organe parlementaire](#) de l'[Union européenne](#) (UE) élu au [suffrage universel](#) direct. Il partage avec le [Conseil de l'Union européenne](#) le pouvoir législatif de l'Union européenne.



VIE LOCALE

Etude sur la vidéo protection

La faisabilité d'un projet de vidéo protection est actuellement à l'étude par le Conseil Municipal.

Un premier rendez-vous avec la référente sûreté de la gendarmerie nationale a permis de définir les points stratégiques de l'installation future sur notre commune.

En parallèle, plusieurs visites dans des communes voisines déjà équipées, nous ont montré les différentes solutions possibles, leurs avantages et inconvénients.

La commune est actuellement en attente du rapport imminent de la référente sûreté de la gendarmerie nationale pour :

- Lancer l'appel d'offres *(qui doit être conforme à ce rapport)*
- Faire la demande de subventions.

Les conclusions de cette étude permettront à la commune de se positionner.

Regroupement des services techniques

Comme nous vous l'avons annoncé dans un précédent bulletin, l'achat d'un hangar par la commune a été motivé par le besoin de regrouper ses services techniques.

Après quelques transformations et mise en sécurité des locaux, ils sont aujourd'hui opérationnels.

Nos agents techniques bénéficient maintenant et au même endroit :

- D'un garage de 60m²,
- D'un atelier technique de plus de 60m², lumineux et bien agencé,
- D'un espace comprenant salle de repas, bureau, vestiaires et sanitaires.

Attenants à ces nouveaux locaux techniques, la commune a aménagé 5 box à louer (3 existants et 2 nouveaux). Sur ces 5 box, 1 est encore disponible (17m²).

Si vous êtes intéressés par la location, se rapprocher de la mairie pour plus de renseignements :

accueil@mairie-lesches.fr

Eglise

Association « La Sixtine »

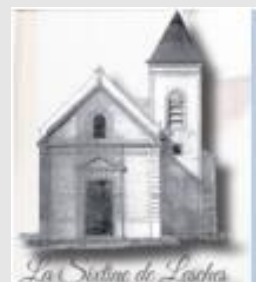
Dans le cadre d'une future exposition, l'association de « La Sixtine » recherche les leschois ayant posé dans les années 80. L'objectif étant de vous prendre en photo devant votre portrait et de recueillir vos souvenirs.

D'autre part, l'association vous rappelle que l'église est ouverte au public chaque premier dimanche du mois de 14h00 à 17h00.

Vous pouvez joindre l'association par mail : lasixtinedelesches@gmail.com

Culte

Célébration de la messe chaque premier dimanche du mois à 9h00.



Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

Faire participer les administrés aux commémorations est parfois une gageure... mais cette année, la célébration du 105^{ème} anniversaire de l'armistice a connu un réel élan.

En effet, plus d'une centaine de personnes étaient présentes : les enfants du Conseil des Jeunes et leur porte drapeau, les conseillers municipaux, les représentants de la FNACA, le commandant de la caserne de pompiers de Saint-Germain, les représentants de la brigade de la gendarmerie d'Esblly, les représentants des associations leschoises et surtout les élèves du primaire accompagnés de leurs parents et de la directrice, Madame Poncet.

En chœur, cette belle assemblée accompagnée par un quatuor de la fanfare de Marne et Gondoire a entonné la Marseillaise. Un grand moment d'émotion qui a participé aux honneurs rendus à ceux, civils ou militaires, ayant donné leur vie pour la France.

Enfin, comme à l'accoutumée, les participants ont partagé le verre de l'amitié servi dans la salle du Conseil.



Cimetière

Travaux

Différents travaux sont menés actuellement :

- Rénovation des murs côté sud et ouest
- Mise en place d'un ossuaire près de l'entrée
- Poursuite du verdissement des allées principales
- Réfection du socle du monument aux morts.

Reprise de concessions

La procédure de reprise des concessions perpétuelles en état d'abandon a débuté le 7 septembre 2023, les personnes concernées ont un an pour se manifester.

(voir au dos, la liste des concessions concernées)

Concessions temporaires

Le maire de la commune de LESCHES, informe que lorsqu'une concession temporaire est arrivée à échéance, conformément à l'article L 2223-15 du CGCT, les titulaires de la concession et leurs ayants droit disposent d'un droit à renouvellement qui peut être exercé pendant les deux années suivant le terme de la concession, quelle qu'en soit la durée initiale.

Une fois ce délai écoulé, en l'absence de volonté de renouvellement, la reprise de la concession temporaire peut intervenir à tout moment. Les relances effectuées auprès des familles, qui n'ont pas de caractère obligatoire, n'ont donc pas vocation à être poursuivies au-delà de cette période de deux années après l'échéance de la concession.

Deux ans révolus après l'expiration, et dans la mesure où la dernière inhumation remonte à au moins 5 ans, le terrain concédé fait retour à la commune.

N° de concession	Nom du Concessionnaire	Date de concession	Sépulture de	Durée	Validité
135	ZURLINDEN Obemard	16/01/1953	PLANTARD Jeanne	50 ans	15/01/2003
140	GUARRIGUES (née DEMERGARGES)	02/05/1955	GUARRIGUES Gabriel et elle-même	15 ans	01/05/1970
144	CORBLIN Fernand	15/03/1958	CORBLIN Michelle et CORBLIN Jean-Claude	50 ans	14/03/2008
160	VITALYS Georges	1970	VITALYS Marie (née VEYSSEX) et lui-même	15 ans	1985
166	COUTEAU Robert	20/08/1971	COUTEAU Raymonde (née MOURRAT)	15 ans	19/08/1986
168	SCHWARZ Giuseppe	17/04/1973	Lui-même	15 ans	16/04/1988
171	Société MULLER & CIE	30/12/1974	CARPENTIER Paul	15 ans	29/12/1989
183	CABROLIE Camille	31/12/1947	VAN CAUTEREN Camille et VAN CAUTEREN Stéphanie (née D'HAESE)	30 ans	30/12/1977
197	Directrice de la maison de retraite de Montigny	01/09/1992	JOUANNET Marie-Joseph	30 ans	31/08/2022

Concessions en état d'abandon

Le Maire de la commune de Lesches, informe que conformément aux articles L2223-17, L2223-18 et R2223-12 à R2223-23 du Code général des collectivités territoriales, relatif aux reprises de concessions en état d'abandon, il a été procédé dans le cimetière de Lesches, le 7 septembre 2023 à 9 heures, la constatation de l'état d'abandon des concessions perpétuelles situées dans ledit cimetière :

Acte de notoriété fait le 26 juin 2023.

Plan (N° de plan)	Nom du Concessionnaire	Date de Concession	Sépulture de	Constatation
ANC-Droite allée 3 (n°4)	ALEXANDRE Marie-Louise (née CHOLIN)	22/01/1899	ALEXANDRE Florine et elle-même	Grille d'entourage en fer cassée
ANC-Droite allée 4			AURAY	Grille d'entourage en fer rongée par la rouille
ANC-Gauche allée 3 (n°30)	CHOBERT Henri	22/09/1911	CHOBERT Clovis, TROUBLE Héloïse, TROUBLE Isidore	Stèle cassée Grille d'entourage en fer rongée par la rouille et cassée Sépulture avec de la mousse
ANC-Droite allée 3 (n°9)	COËFFE Julien	15/11/1901	COËFFE Hortense (née GAUGUIN) et lui-même	Sépulture comportant des parpaings cassés, effrités Grille d'entourage en fer rouillée Dalle du dessus effondrée
ANC-Droite allée 3 (n°61)	COURTOIS Henri	22/07/1928	COURTOIS Marie (née LESCOUARCH)	Sépulture cassée, recouverte d'herbe et de mousse
ANC-Gauche allée 4	DAMY Emile, Adolphe	25/02/1918	DAMY Marie (née OLIVIER)	Grille d'entourage en fer rongée par la rouille Stèle cassée recouverte de mousse et d'herbe
ANC-Gauche allée 4	FENY Anaïs, Honorée (née VERRIER)	06/06/1950	FENY Marie-Alexandre et elle-même	Sépulture effondrée, recouverte de mousse
ANC-Gauche allée 2 (n°84)	GILLOT Henri	30/09/1930	Lui-même	Végétation luxuriante, présence d'arbre
ANC-Droite allée 1 (n°78)	GRENOUILLE Arthur	20/03/1939	GRENOUILLE Eugène et GRENOUILLE Léa (née BONTEMPS)	Sépulture cassée et effritée, recouverte d'herbe et de mousse, morceau de fer et rouille
ANC-Droite allée 2 (n°69)	JARRY Pascaline (née DENIS)	12/02/1934	JARRY Auguste, Pierre Et elle-même	Sépulture effritée, avec mousse
ANC-Gauche allée 4 (n°17)	LELOUP Marie, Séraphine (née ANDRÉ)	13/04/1916	LELOUP Edmond	Grille entourage fer rongée par la rouille et cassée. Dalle effondrée et recouverte d'herbe
ANC-Gauche allée 4 (n°53)	MATHIS Joseph	11/12/1926	MATHIS Marie	Grille d'entourage en fer rongée par la rouille et cassée. Sépulture recouverte d'herbe
ANC-Droite allée 1			MERCIER Angéli	Sépulture cassée et ouverte, recouverte de mousse, dangereuse
ANC-Droite allée 3 (n°62)	MUNCH Marie-Augustine (née JOURNE)	21/12/1918	MUNCH Louis et elle-même	Grille d'entourage en fer rongée par la rouille et cassée, Manque des croisillons, Sépulture recouverte de mousse et d'herbe
ANC-Droite allée 1 (n°77)	PAYAN Clotilde (née CORDIER)	12/01/1929	PAYAN Lucile	Grille d'entourage en fer rongée par la rouille, recouverte d'herbe
ANC-Droite allée 3 (n°65)	ROBAIL Augustine (née SEGUIN)	31/12/1931	ROBAIL Michel, ROBAIL Joseph et elle-même	Sépulture cassée, recouverte d'herbe
ANC-gauche allée 2			TOULOT Marthe	Sépulture recouverte de mousse et d'herbe Croix en fer rouillé.

CIVISME

Entretien des trottoirs et accotements

Nous le rappelons souvent dans nos publications, l'entretien des trottoirs et des accotements est du ressort des riverains et non pas de la commune.

Cela est d'autant plus d'actualité en période hivernale où la neige et le verglas peuvent mettre à mal la sécurité des piétons.

Par entretien, il faut entendre les opérations de balayage, désherbage et déneigement des trottoirs. Elles incombent au propriétaire ou au locataire de l'habitation.

Il en va de même pour la végétation qui déborde sur l'espace public et qui doit être élaguée par les riverains.

Stop aux incivilités

Les déjections canines sur les trottoirs, les chemins, dans les espaces verts publics posent de véritables problèmes en terme de dégradation du cadre de vie : hygiène, risque de chutes sur les trottoirs, coût de nettoyage pour la collectivité...

Il est rappelé que tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder au ramassage des déjections de leur animal sur le domaine public.

EN CAS DE NON-RESPECT DE CETTE OBLIGATION, LE CONTREVENANT EST PASSIBLE D'UNE AMENDE DE 1^{ERE} CLASSE (35€).

Stationnement

Les emplacements à respecter sont déterminés par des **marquages au sol**. En dehors de ces marquages, **les trottoirs sont réservés aux piétons**.

Le contrevenant peut faire l'objet d'un PV et entraîner un retrait de trois points.

DIVERS

AMAP de Chalifert et des environs (*Chalipoucevert*)

Vous avez la possibilité de rejoindre cette AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne).

Elle distribue chaque mardi soir sous la halle devant l'école de Chalifert, à partir de 19h30, des paniers de légumes bio, des oeufs, des colis de viande et fruits de saison.

Et surtout, elle permet de créer un lien social entre tous ses adhérents. Pour toute information ou inscription merci d'envoyer un mail à chalipoucevert@gmail.com

INFORMATIONS PRATIQUES

Sel de déneigement

La mairie vous propose des sacs de 25kg de sel de déneigement.

A retirer au parking du centre :

Samedi 6 janvier de 11h00 à 12h00

Collecte des végétaux

Reprise des enlèvements :

Lundi 4 mars 2024

Collecte des encombrants 2024

Les mardis 12 mars et 16 septembre.

Liste des déchets acceptés sur :

www.sietrem.fr

Information sur la chasse

Afin de renforcer la sécurité des **non-chasseurs**

des mesures obligatoires sont mises en place par l'association de chasse des bois de Lesches les jours de battue :

- Les territoires concernés qui, pour rappel sont des propriétés privées, sont signalés par des panneaux « chasse en cours » le long des routes, voies et chemins.
- A la fin de l'action de chasse, les panneaux de signalisation sont retirés.
- De plus, tous les participants y compris les rabatteurs portent des vêtements fluorescents.
- Depuis plusieurs années la commune affiche aux entrées des chemins, les dates de battue communiquées par l'ACBL.

Dates de chasse en battue (*grand gibier*)

L'Association de Chasse des Bois de

Lesches vous informe des dates suivantes :

- **7 et 14 janvier 2024**
- **4, 18 et 25 février 2024.**

Collecte des sapins de Noël

Les sapins sont à apporter de préférence en déchetterie.

Toutefois, la collecte des sapins pourra se faire en **ordures ménagères**

durant la période du **01 au 31 janvier 2024** aux conditions suivantes :

- Sapins de moins d'1,5 mètre de hauteur dont la base ne dépasse pas 10 cm de diamètre
- Présentés impérativement en sac bien fermé.

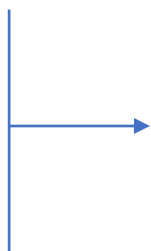


ANIMATIONS

Yoga à Lesches

Tous les jeudi soir
De 19h à 20h15

Salle de la Vieille Forge



OMANA YOGA
75 MINUTES POUR PRENDRE SOIN DE VOUS
DIFFEREMMENT ET A COTE DE CHEZ VOUS!

YOGA A LESCHES
TOUS LES JEUDI SOIRS
DE 19H A 20H15
(SALLE DE LA VIEILLE FORGE)

1ER COURS D'ESSAI GRATUIT

RESPIRER. OBSERVER. EXPLORER.
Tout commence par soi.
Prenez soin de vous pour prendre soin des autres.
Le Yoga est un voyage intérieur qui permet d'être à l'écoute
de son corps, d'identifier ses besoins et ainsi de les respecter.



Scannez moi et découvrez la
philosophie d'Omana yoga
www.omanayoga.com

LA COMPAGNIE **CLIN D'ŒIL** PRÉSENTE

CAFÉ DES SPORTS



Une comédie de Jean-Pierre Martinez
mise en scène par Marie Sonnevillie

Delphine Billion
Patrick Moreau
Camille Dumas
Jean-Baptiste Pinna

Eléonore Mosson
Véronique Broggi
Marie Sonnevillie
Denis Gallard

Pièce de théâtre

Salle de la Vieille Forge

Samedi 27 janvier 2024 – 20h30

Participation au chapeau

Réservation par mail
accueil@mairie-lesches.fr



MARNE & GONDOIRE

Le Plan Climat Air Energie Territorial (P.C.A.E.T) de Marne et Gondoire

Le dérèglement climatique provoqué par l'élévation de la concentration des Gaz à Effet de Serre (GES) va représenter une véritable menace.

A l'échelle du territoire de Marne et Gondoire, dans le pire des scénarios et si rien n'est fait, la température moyenne va passer de 10,9 degrés actuellement à 15,2 degrés avant la fin du siècle, ce qui représente la température des Baux de Provence actuellement...

Afin de faire face aux immenses défis qui nous attendent, la CAMG a établi un véritable plan de bataille dans le cadre du PCAET. Les objectifs sont tout à la fois de baisser les émissions de GES et d'adapter notre territoire au changement climatique.

Un plan d'actions très volontariste a été mis en place avec 33 actions prioritaires à mener dans des domaines aussi variés que le bâtiment et l'habitat, la mobilité, l'agriculture et la nature, l'économie locale et circulaire et enfin les nouvelles énergies.

Il serait trop fastidieux de détailler l'ensemble de ces mesures et nous vous invitons à consulter le site internet de la CAMG afin d'avoir un aperçu de ces mesures qui vont toutes nous concerner, à plus ou moins brève échéance.

Vous pouvez prendre RV avec une conseillère basée à Thorigny sur Marne ou Collégien sur le site de la CAMG :

Dans cette perspective, la commune de Lesches va lancer en 2024 un audit énergétique sur tous ses bâtiments publics ainsi qu'une étude sur le potentiel en énergie renouvelable (par exemple l'orientation de certains bâtiments est propice à la pose de panneaux photovoltaïques).

Mais la véritable réussite de cette transformation repose avant tout sur les citoyens que nous sommes, sur notre compréhension et notre participation active dans la mise en place de tous ces changements.

Un des sujets les plus cruciaux concerne la rénovation énergétique de nos habitations. Il n'est pas facile d'avoir un avis neutre, objectif et gratuit avant de mener des travaux.

La CAMG a mis en place le **SURE** (Service Unique de Rénovation Énergétique), pour **une assistance gratuite et personnalisée pour les particuliers et les professionnels.**

Vous pouvez prendre Rdv avec une conseillère basée à Thorigny sur Marne ou Collégien sur le site de la CAMG <https://www.marneetgondoire.fr/climat-air-energie/service-unique-de-renovation-energetique-1942.html>



<https://www.marneetgondoire.fr/climat-air-energie/service-unique-de-renovation-energetique-1942.html>

Le réseau des médiathèques en Marne et Gondoire

Ce nouveau dispositif, qui consiste en un service de navette inter bibliothèques, vous permet de retourner les documents empruntés dans n'importe quelle médiathèque du réseau et de faire venir un document d'une bibliothèque vers celle de votre choix. Pour vous inscrire à ce réseau, il suffit de vous présenter à l'accueil d'une des médiathèques muni de votre pièce d'identité et de remplir un formulaire d'inscription. Vous pourrez emprunter tout à la fois jusqu'à 20 documents, 6 DVD fictions et documentaires, 6 DVD musicaux, ainsi qu'une liseuse chargée de livres numériques. La durée du prêt est de un mois, renouvelable une fois.

Les 13 médiathèques du réseau :

- Bussy-Saint-Georges : médiathèque de l'Europe
- Parc de Rentilly à Bussy-Saint-Martin : des Trophées
- Chanteloup en Brie : bibliothèque Cartier-Bresson
- Collégien : médiathèque de la Courée
- Pomponne : bibliothèque Annie et Jean Philbert
- Lagny-sur-Marne : médiathèque Gérard Billy
- Montévrain : médiathèque LIRE
- Thorigny-sur-Marne : médiathèque du Moustier
- les bibliothèques de Dampmart, Ferrières, Gouvernes et Pontcarré.



Frisson Baroque

Vendredi 2 février prochain, Lesches accueillera un concert dans le cadre du festival Frisson Baroque, festival proposé par le Parc Culturel de Rentilly et la Communauté d'Agglomération Marne et Gondoire.

Ouverture de la billetterie à partir du 7 janvier auprès de Marne et Gondoire Tourisme.

Tous les concerts du festival Frisson Baroque sont gratuits. Les réservations sont limitées à 5 places par personne et par spectacle, dans la limite des places disponibles.

<https://boutique.marneetgondoire-tourisme.FR/>



PAROLE AUX ASSOCIATIONS

**LE MARCHE DE NOËL
DE LESCHES**

L'APE a proposé un nouvel atelier de Noël le 25 novembre.

Diverses activités de Noël et la poursuite des lutins cachés: un réel plaisir partagé!

Nous remercions l'ensemble des participants.
A bientôt pour de nouveaux événements.

L'équipe de l'APE qui vous souhaite une belle année 2024

L'association
Les Bout's Choux de Lesches
vous dit



Les bénévoles de l'association Les Bout's Choux de Lesches profitent de cette fin d'année pour remercier chaleureusement tous les habitants de Lesches et Jablines pour leur participation à nos événements cette année !

2023 s'achève et nous sommes très fiers des activités organisées : la vente des chocolats de Pâques et de Noël en partenariat avec Jeff de Bruges, notre stand de barbe à papa pour animer la soirée cinéma plein air ainsi que la soirée guinguette du village, la vente de citrouilles pour décorer vos maisons, la terrifiante soirée d'Halloween avec les sorcières de Salem et enfin le marché de Noël.

Nous avons à coeur de maintenir ces événements pour animer le village mais aussi et surtout pour financer des projets d'école pour les enfants.

Cette année, grâce à toutes ces animations, nous avons pu reverser 300€ à l'école de Jablines pour le financement à des abonnements de livres et 300€ à l'école de Lesches pour la participation à l'achat d'un vidéo projecteur.

Alors à nouveau merci, merci de nous soutenir depuis toutes ces années et merci également à tous les autres bénévoles hors de l'association qui nous aident et nous accompagnent quand nous avons besoin d'un coup de main.

On se retrouve l'année prochaine avec pleins de jolies idées et en attendant, nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année.

L'équipe des Bout's Choux



La première année d'existence du Club de la Chênée se termine. Nombre de nos adhérents ont participé aux activités toutes plus variées et intéressantes les unes que les autres.

Que vous soyez Leschoises, Leschois ou d'ailleurs, n'hésitez pas à nous rejoindre et venir découvrir, lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra à la salle de la Vieille Forge à **14h30 le 18 janvier** prochain, les sorties et activités proposées pour 2024.

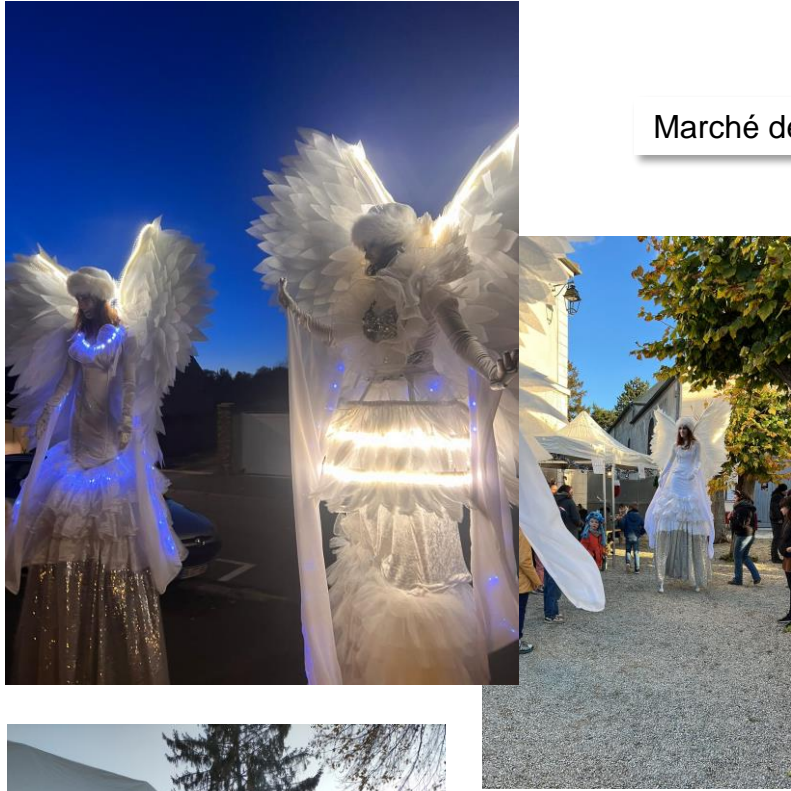
La convivialité, et l'amitié, le partage de bons moments et le plaisir d'être ensemble sont les principes du Club de la Chênée.

Le Club de la Chênée vous souhaite un très Joyeux Noël, une Bonne fin d'année et ses meilleurs vœux pour 2024 !

Quelques photos souvenirs



PÊLE-MÊLE



Marché de Noël



Gouter des enfants



H
a
l
l
o
w
e
e
n





Visite du
château de
Ferrières



Soirée guinguette



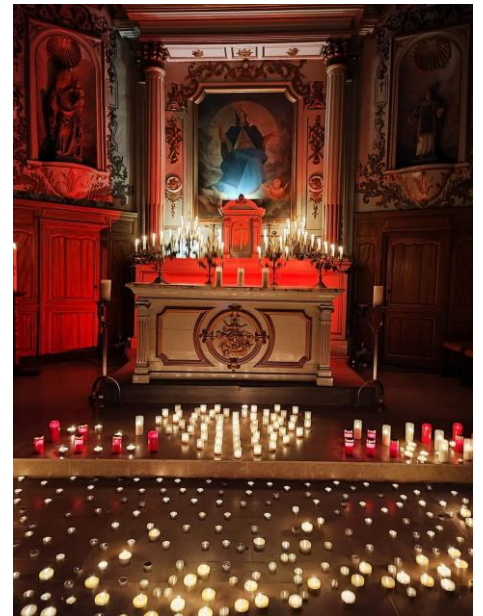
Cérémonie
du 11 novembre



Repas des anciens



Illuminations de
la Sixtine



BRÈVES DE LESCHES

Saint John de Crèvecoeur

un Leschois en Amérique



Le français Saint-John de Crèvecoeur, un homme au destin hors-du-commun, tour-à-tour agriculteur, écrivain, ambassadeur, et qui marqua l'histoire de la littérature américaine, fait avec son gendre en 1796 l'acquisition du château de Lesches, où il vécut vers la fin de sa vie.

Moins connu en France qu'aux Etats-Unis

Aux Etats-Unis, ainsi qu'au Canada, Saint-John de Crèvecoeur, de son vrai nom Michel Guillaume Jean de Crèvecoeur, est considéré comme une référence pour ses travaux agronomiques et sociologiques de la vie américaine au XVIIIème siècle. Dans l'Etat américain du Vermont, une ville porte même son nom : Saint-Johnsbury. Mais en France, il jouit d'une notoriété bien plus discrète.

Chantal Davourie, habitante de Lesches et passionnée par l'histoire de son village, a pu faire en Normandie la rencontre de Hugues de Charnacé, descendant à la 7ème génération de Saint-John. Natif de Caen en 1735 à Caen, ce dernier étudie d'abord dans un collège jésuite, avant d'effectuer un séjour en Angleterre, puis de partir à seulement vingt-ans pour la Nouvelle-France, c'est-à-dire les colonies françaises du nord-est de l'Amérique.

A la fin du XVIIIème siècle, il rentre en France et rachète le château de Lesches, pour ses enfants. Il y vivra plusieurs années et il y écrira un important ouvrage : *Voyage dans la Haute Pensylvanie et dans l'État de New-York*. Aujourd'hui, Chantal déplore : « En 1813, sa mort passera presque inaperçue ».

Une vie pleine d'aventures et de malheurs personnels

Toutefois, la vie de cet aventurier est celle d'un roman, plein de rebondissements et de personnages célèbres. Saint-John était un être passionné et curieux, un touche-à-tout extraordinaire. Au cours de sa vie, il multiplia les voyages et les métiers : artisan, agriculteur, cartographe, soldat, explorateur, diplomate... A tel point qu'il est difficile de retracer son itinéraire précis. A l'image de sa vie féconde, il accumule les prénoms et les sobriquets : Michel Guillaume, Saint-John, James-Hector, Frenchy the Pen, Al Agricola, ...

Surtout, il fut un témoin privilégié de la naissance de l'Amérique moderne, puisqu'il côtoya les quatre premiers présidents, Washington, Jefferson, Monroe, Madison. Il fut également un proche de Benjamin Franklin et de La Fayette. Suite au traité de paix entre l'Angleterre et les Etats-Unis, en 1783, il est nommé consul de New-York, puis correspondant de l'Académie des Sciences, ce qui montre à quel point il est reconnu parmi les élites dirigeantes et scientifiques.

A contrario, Saint-John connut aussi une vie ponctuée de drames personnels. S'étant engagé en faveur de ses compatriotes et de la révolution américaine, contre les intérêts de la couronne d'Angleterre, ses deux fermes furent prises pour cible, plusieurs fois, par des Indiens, à la solde des Anglais. En libéral, en disciple des philosophes, il voit dans l'Amérique du Nord « le berceau des Nations », et il critique ouvertement la traite des esclaves.

Ainsi, en 1779, il échappe de peu à la mort, au cours l'incendie de sa propriété, ce qui le décide à retourner en France avec son fils aîné, laissant en Amérique sa femme, Mehetable Tippet, et ses deux autres enfants.

En 1783, de retour à New-York, il apprend avec stupeur que son épouse a été assassinée, et sa ferme brûlée par des Amérindiens. Ses deux jeunes enfants ayant disparu au cours de la tragédie, il les retrouve heureusement chez un marchand ami, qui les avait recueillis.

Plus tard, en 1806, son fils, Ally, meurt à son tour, à l'âge de trente-quatre ans. Il vivait alors avec lui au château de Lesches. Cette perte douloureuse le convainc à rompre ses tranquilles habitudes dans notre commune, et à rejoindre sa fille et son gendre à Munich.

Suite au décès d'Ally, sa belle-fille rachète le château en 1807.



On lui doit en France la pomme de terre

Tout au long de sa vie, Saint-John se passionne pour les plantes et pour l'agronomie. Dans le parc du château de Lesches, on peut aujourd'hui admirer un séquoia et un tulipier de Virginie, de trente mètres de haut, rapportés par Saint-John de Crèvecoeur, suite à son voyage sur le Nouveau Continent. Dans son œuvre majeure, *Lettre d'un cultivateur américain*, il décrit avec précision le mode de vie des Américains à cette époque. Ce traité est une référence en la matière et il est un des ouvrages fondateurs de la littérature des Etats-Unis.

Par ailleurs, l'apport du cultivateur Saint-John est considérable pour l'alimentation française ! En effet, la pomme de terre commence tout juste à être commercialisée en Europe, depuis l'Amérique du Sud. Mais ses contemporains européens boudent remarquablement ce féculent, qu'ils considèrent comme vénéneuse ou porteuse de maladie.

Chantal, souligne l'importance de l'intervention de Crèvecoeur : « Il va écrire un traité sur la culture des pommes de terre en 1782, deux ans avant le traité de Parmentier (autre père de la pomme de terre N.D.L.R.) ». Moins célèbre que le pharmacien et nutritionniste Parmentier, ayant donné son nom au fameux hachis, Crèvecoeur a pourtant œuvré pour la pomme de terre au moins autant que ce dernier. Pour résumer en deux mots: « Parmentier l'a promue, Saint-John l'a importée. »

De 1796 à 1806, Saint-John de Crèvecoeur, vécut au château de Lesches, au terme d'une vie romanesque, faite de voyages, de rencontres, de drames, de découvertes, d'échanges diplomatiques, d'apports scientifiques et littéraires. Saint-John avait mené une vie trépidante et riche en expériences, une vie hors-du-commun, et c'est à Lesches, dans un château plein de charme, qu'il avait décidé d'établir sa retraite paisible.

par Tristan Gouraud

Sources :

- « *Saint John de Crèvecoeur, pionnier de la pomme de terre en France* », La Marne
- *FranceArchives.gouv*
- « *Saint John de Crèvecoeur* », Wikipédia
- *Recherches de Chantal Davourie*

NUMEROS UTILES

Santé

Pompiers 18

Samu 15

SOS Médecins Nord Seine et Marne

Consultations : 0825 56 77 00

Visites à domicile : 0825 33 36 15

Grand Hôpital de l'Est Francilien

Sites de Meaux et Jossigny

01 64 77 64 77

Sécurité

Gendarmerie 17

Gendarmerie d'Esblly 01 60 04 20 43

Services communaux

Mairie de Lesches 01 60 43 81 98

Ecole de Lesches 01 60 43 88 50

Ecole de Jablines 01 60 43 87 52



HORAIRES D'ACCUEIL DE LA MAIRIE

Lundi de 14h00 à 19h00

(Fermeture à 17h00 pendant les vacances scolaires)

Mardi de 14h30 à 17h00

Vendredi de 9h00 à 12h00

En dehors de ces horaires, les services de la mairie peuvent vous recevoir sur rendez-vous en téléphonant au : 01 60 43 81 98

ETAT CIVIL

Mariages

MEILHAC Laure & BAYLE Damien le 02/09/2023

DALI Eric & ROUX-BUFFETAUD Virginie le 30/09/2023

Naissances

ROMANO Heima le 27/10/20203

LAMBERT Louison le 03/11/2023

Décès

BALIGUET Jean-Marie le 23/10/2023

Nous vous rappelons que ce bulletin peut vous être proposé en version électronique, au format PDF. Si vous souhaitez limiter les éditions papier et vous inscrire pour recevoir les informations communales par email, merci de vous faire connaître à l'adresse : accueil@mairie-lesches.fr en nous précisant votre adresse postale.

Comité de rédaction:

Rédactrice en chef : Christine Gibert

Ont participé à ce bulletin : Patrick Davourie, Cathya Khetal, Alain Kolopp, Tristan Gouraud.

Création : Patrick Davourie, Cathya Khetal

Imprimé par nos soins sur papier recyclé. Dépôt légal de la publication décembre 2023